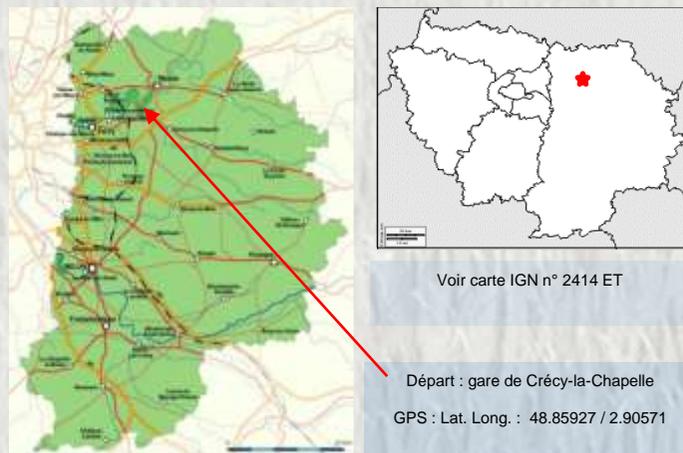


La frayère du Marais

Dans la rivière du Grand-Morin, le brochet s'impose en nombre devant la truite, le silure et le sandre. Depuis 2007, il fait l'objet d'une attention spéciale : pour en favoriser le frai, une zone humide a été créée, à la limite de Crécy-la Chapelle et de Couilly-Pont-aux-Dames, « la frayère du Marais ».

Les brochets ont en effet besoin, au sortir de l'hiver, d'espaces inondés où l'eau se maintient suffisamment haute et sans courant, pour se reproduire. Les femelles accrochent leurs œufs à la végétation au fur et à mesure qu'elles les pondent, et les mâles fertilisent ceux-ci aussitôt. Après éclosion, les alevins doivent rejoindre la rivière avant l'assèchement de la prairie. Directement connectée au Grand-Morin, « la frayère du Marais » est désormais un Espace Naturel Sensible riche en biodiversité. Des années d'observation ont permis de constater que les crues du Grand-Morin doivent être particulièrement importantes pour que les brochets puissent véritablement y frayer.



Accès : Gare de Crécy-la-Chapelle, à 49 km à l'est de Paris par les A4 et D934

Informations pratiques : Tous commerces alimentaires à Crécy-la-Chapelle et à Esbly.
Dénivelés : Total. : 272m, min. : 45m, max. : 129m

Transports en commun : SNCF, ligne - ligne P (Paris-Est / Crécy via Esbly) ; Car 77Express : n°17 (La Ferté-Gaucher / Gare de Chessy via gare de Crécy-la-Chapelle) ; ligne Bus 59E (Gare de Chessy / gare de Crécy-la-Chapelle)

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de débris.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Avril 2025 -



De gare en gare :
De Crécy-la-Chapelle à Esbly

Du Grand-Morin à la Marne



Crécy-la-Chapelle - Brasnet traversant - Photo CP®

Le Grand-Morin, rivière parfois calme, parfois turbulente, devient timide à Gondé-Saint-Libiaire où il se jette dans la Marne tout en alimentant le canal de Chalifert.

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 - www.randonnee-77.com -



22,9 km



5 h 45



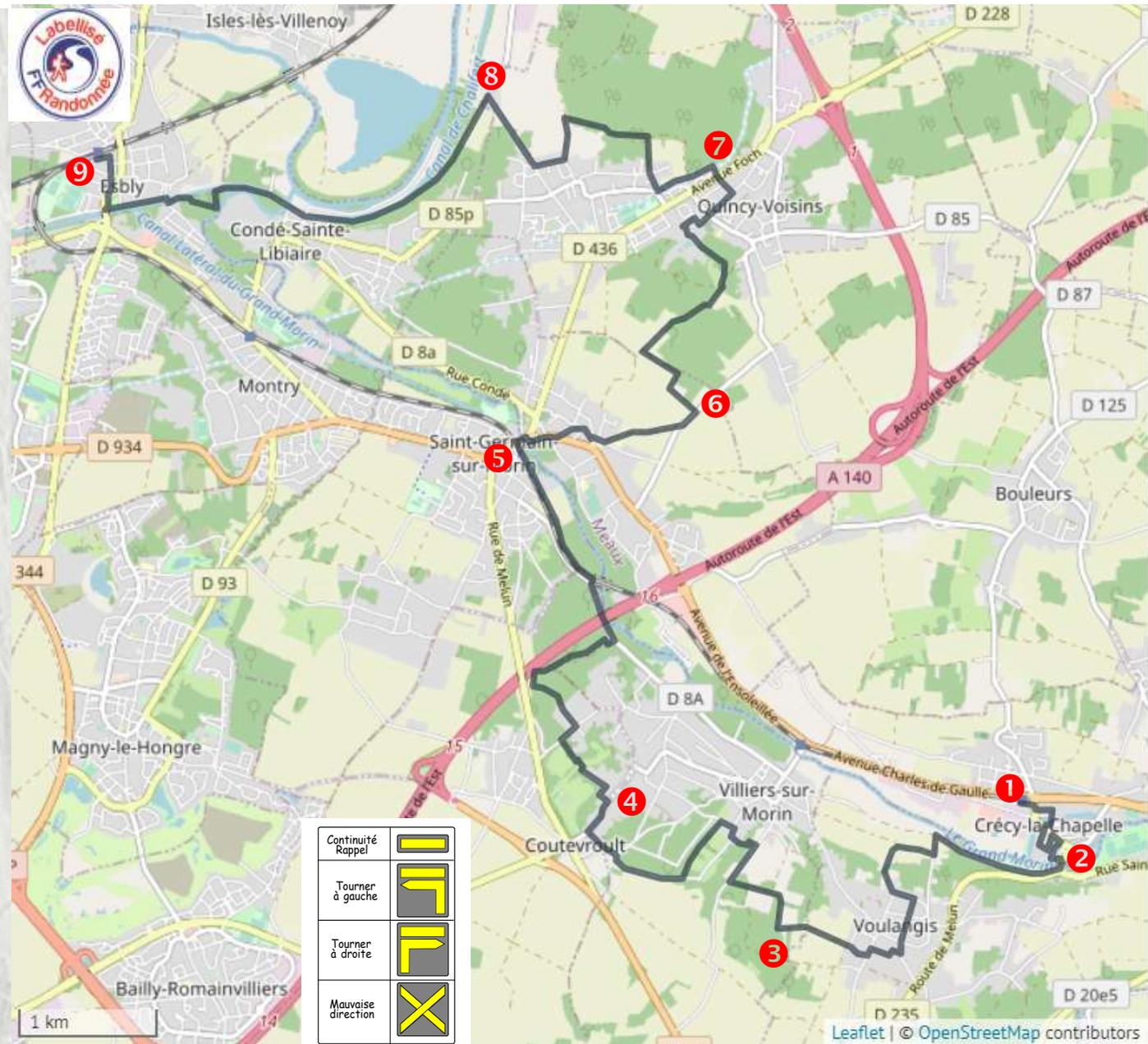
Jaune



Difficile

De Crécy-la-Chapelle à Esbly

- 1 Dos à la gare, partir à gauche, faire un droite-gauche et suivre la rue du Bon Accueil. Tourner à droite dans le sentier. Il coupe un chemin, une voie d'eau, passe entre des bâtiments. Contourner la mairie à droite, couper la rue du Marché, suivre celle des Minimes. Après un angle droit, virer à gauche et à droite, rue du Marché, puis, à droite, longer le fossé de la ville. Par le chemin de Ronde à gauche, franchir une voie d'eau et déboucher rue Dam Gilles. Traverser à droite le Grand-Morin.
- 2 Faire 1 km sur le chemin à droite, monter à gauche. Tourner à droite et gravir le chemin à gauche. Entrant dans Voulangis, virer à gauche, rue de la Ronce, puis à droite. Couper deux rues, s'engager à droite dans la ruelle. Prendre la rue à gauche, puis celle à droite, prolongée par le chemin à travers champs vers l'orée du bois.
- 3 Après un angle à droite, descendre en lisière. Le chemin vire à gauche, débouche sur la route. Prendre à droite sur 350 m, dévaler le sentier à gauche, passer le ru (*lavoir à droite*). Monter à la route, faire un droite-gauche pour la route montante, aller dans le chemin à gauche. Reprendre la montée dans le chemin à droite, prolongé en face par la route sur le plateau et entrer dans le hameau de Dainville. Emprunter la D 406 à droite.
- 4 Suivre la rue à gauche le long d'espaces boisés (*lavoir*). Tourner à droite, rue de Montaigu et dans le 2e chemin à gauche. Près de l'A4, virer 2 fois à droite pour côtoyer le ru en descendant (*lavoir*). Longer la D8E à gauche et passer sous l'A4. Bifurquer dans le chemin à droite. Il passe sous la voie ferrée, la suit entre Saint-Germain-sur-Morin et la rivière, puis débouche dans la rue qui, tout droit, arrive sur la D 934.
> **A gauche, la gare de Saint-Germain-sur-Morin permet de couper le circuit en deux**
- 5 Franchir la rivière à droite et entrer dans Couilly-Pont-aux-Dames. Descendre à droite dans le jardin public et récupérer la D934 sur 150m. Monter à gauche, rue Pasteur, couper à droite avant l'église pour retrouver la rue. Prendre le chemin des Caves à gauche. Il fait un angle à droite. Monter à gauche par le chemin jusqu'à la route. Aller à gauche.
- 6 S'engager sur le chemin à gauche. En orée de bois, il vire à droite et à gauche. Monter par le sentier le long du ru, passer en sous-bois, puis en lisière pour entrer dans le bois voisin un peu à gauche. Le sentier s'incurve à gauche en montant, sort du bois face au château de Quincy. Contourner-le par la gauche, suivre à droite le chemin parallèle au bâtiment. Par la rue de Boigne à droite, gagner la place de la Mairie, la traverser. Aller en face, rue de Meaux, à gauche, rue Thiers. Couper la D 436, continuer en face, puis se faufiler dans la ruelle étroite à droite.
- 7 Parcourir à gauche le terre-plein de l' aqueduc de la Dhuis. Au carrefour, descendre à droite par la rue de Butel et par la suivante en face, décalé à gauche. Longer à gauche le ru du Val sur 700m. Gravier le chemin à gauche, virer à droite, rue des Quarterons et descendre par la rue rectiligne du Pavé-des-Roises.
- 8 Au hameau des Rouazes, prendre le chemin à gauche puis le chemin de halage. Il emprunte le pont canal sur le Grand-Morin. Franchir le pont suspendu en bois sur le canal, tourner à gauche. Avant le pont de la D5 partir à droite dans la sente bordée d'arbres. Couper la D5, s'engager en face, rue du Général Leclerc sur 400m. Virer à gauche place de la gare pour clore le parcours. 9



La balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 300 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 900 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".